Publié sur *U2P* (https://u2p.nc)

Vous atteignez 11 salariés ?



Vous voulez être guidé pour satisfaire à vos obligations ?

Vous atteignez 11 salariés depuis 1 an et vous devez mettre en place vos institutions représentatives du personnel : les Délégués du personnel ?
Mettre en place ces élections est avant tout une affaire d'organisation.

Établir le calendrier électoral des actions à mener est la 1ere des choses à faire !

Informer son personnel et convoquer les organisations syndicales représentatives doit se faire conjointement.
Établir les modalités du déroulement du scrutin et se préparer matériellement sont autant de règles à respecter.

Vous voulez être guidé pour vous en sortir avec le droit électoral, pour satisfaire à vos obligations et dédramatiser la situation ?

Contacter notre permanence RH le lundi après midi ! de 13h à 17h dans les locaux de l'U2P-NC du complexe Ducos Factory.

Ou envoyez vos questions par mail à juriste@u2p.nc.

Retour à l'accueil